



NIVEAUX D'INTERVENTION DU CAUE 47 1 AIDE À LA DÉCISION 2 PRÉ-PROGRAMMATION 3 APPUI À LA CONSULTATION DE MAÎTRISE D'ŒUVRE 4 ACCOMPAGNEMENT SPÉCIFIQUE

CRÉER UNE VRAIE PLACE DE VILLAGE



BRAX



2 060 habitants



Durée de l'accompagnement

La commune de Brax sollicite le CAUE à l'occasion de l'aménagement de son cœur historique où se situent l'église, les écoles et la mairie. A l'origine, cet espace était organisé au bénéfice quasi exclusif de la voiture (circulation et stationnement). La déambulation du piéton y était devenue difficile (mobilier, plantations, bordures...). L'ambition communale était de transformer cet espace en un véritable espace public, principalement piétonnier et généreusement planté, faisant office de « vraie » place.

Après une analyse du site et la rencontre avec les services techniques de l'agglomération, le conseiller du CAUE recommande la mise en œuvre d'une mission d'études préliminaires et établit le cahier des charges pour consulter des paysagistes concepteurs.

Pour orienter le travail de conception, le CAUE aide la commune à identifier des éléments programmatiques qui font l'objet d'un schéma. Sur la base d'une palette indicative de matériaux et de la surface concernée, le conseiller cadre l'enveloppe prévisionnelle, en accord avec les capacités budgétaires de la collectivité.

Les scénarios d'aménagement puis l'esquisse, proposés par la paysagiste en charge du projet ont conduit la commune à affiner les principes de fonctionnement (sens de la circulation, espaces circulés, espaces plantés, parvis, bancs...), préciser les ambiances (palette de matériaux, de végétaux ou de mobilier) et valider le coût définitif de cet aménagement.

L'accompagnement du CAUE, allant du niveau 1 à 4, a permis un dialogue efficace avec la paysagiste mais aussi le service voirie de l'agglomération d'Agen pour parvenir au projet le plus adapté tant sur le plan fonctionnel que qualitatif.

SCHÉMA : PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT

proposé par le conseiller du CAUE.



Affirmation de liaisons piétonnes transversales ↕

Création d'une centralité (traitement homogène de l'espace public entre mairie et église) ■

Structuration de l'espace par le végétal ↘

Espace permettant la mise en place d'un chapiteau de 200 m² ○

Le carrefour d'accroche à la RD 119 doit assurer la sortie de l'ensemble des habitants ●

APRÈS TRAVAUX

La nouvelle place (avant plantation de végétaux).





APRÈS TRAVAUX

L'aménagement de la place de Brax doit permettre un meilleur partage des usages en faveur des piétons et une mise en valeur des équipements publics.



ESQUISSE DU PROJET

Au fond à gauche la mairie, à droite le parvis de l'église.

Conception :

T. Bonichon, paysagiste-concepteur



AVANT TRAVAUX

Un fonctionnement urbain dédié à la voiture et un espace encombré par le mobilier urbain.

